

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 décembre 2023

OBJET :

Admission en extinction de créances irrécouvrables

Rapporteur : M. KOENIG

Délibération n°2

EXPOSÉ DES MOTIFS

La mission de recouvrement des recettes des collectivités locales émises par l'ordonnateur sous la forme de titres de recettes exécutoires est de la compétence exclusive du comptable public.

Dans ce cadre, en vertu des dispositions de l'arrêté des consuls du 19 vendémiaire an XII, reproduit en annexe 4 de l'instruction codificatrice n°04-043-M0 du 29 juillet 2004 relative au recouvrement des recettes des collectivités territoriales, le comptable est tenu de faire, sous sa responsabilité, toutes diligences nécessaires pour le recouvrement des recettes locales. Ainsi, en l'absence de diligences « adéquates, complètes et rapides » (Cour des Comptes, 27 février et 19 mars 1964, Dupis, receveur municipal d'Igny-le-Jard), sa responsabilité personnelle et pécuniaire peut être engagée dans les conditions de l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963.

Les créances éteintes regroupent les créances devenues définitivement irrécouvrables à la suite d'une décision d'un juge devenue définitive (liquidation judiciaire, rétablissement personnel sans liquidation judiciaire...).

La constatation de l'irrécouvrabilité de ces créances fait l'objet d'un mandat de paiement (compte 6542), auquel l'ordonnateur et l'assemblée délibérante ne peuvent s'opposer.

Madame la Trésorière municipale a communiqué la liste des « créances éteintes » pour l'année 2023. Celles-ci s'élèvent globalement à 5 579,66 € et se répartissent de manière suivante :

- activités jeunesse pour 3 698,86 €,
- taxe locale sur la publicité extérieure pour 1 664,80 €,
- achat d'espaces publicitaires dans le bulletin pour 216 €.

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2016	R-1-9	Facturation enfance	77,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2016	R-2-6	Facturation enfance	84,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2016	R-362-6	Facturation enfance	161,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2016	R-686-4	Facturation enfance	2,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2016	R-687-6	Facturation enfance	7,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-1116	Facturation enfance	236,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-1116	Facturation enfance	43,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-1468	Facturation enfance	31,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-1780	Facturation enfance	19,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-1780	Facturation enfance	118,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-1815	Facturation enfance	62,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-211	Facturation enfance	28,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-2211	Facturation enfance	72,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-2334	Facturation enfance	77,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-2334	Facturation enfance	24,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Société	2020	T-2450	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	820,80 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ *
Particulier	2020	T-257	Facturation enfance	32,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-257	Facturation enfance	172,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-2595	Facturation enfance	147,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-2595	Facturation enfance	3,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-2693	Facturation enfance	28,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-2693	Facturation enfance	127,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-3256	Facturation enfance	45,89 €	Surendettement et décision effacement de dette
Société	2019	T-3328	Achat d'espaces publicitaires dans le bulletin	216,00 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ *
Particulier	2019	T-3575	Facturation enfance	227,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-3718	Facturation enfance	34,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-3718	Facturation enfance	15,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-3979	Facturation enfance	114,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-3979	Facturation enfance	168,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-3979	Facturation enfance	75,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-3989	Facturation enfance	72,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-3989	Facturation enfance	33,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-406	Facturation enfance	9,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-406	Facturation enfance	103,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-406	Facturation enfance	100,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-4421	Facturation enfance	24,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-4421	Facturation enfance	52,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-4430	Facturation enfance	77,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-4430	Facturation enfance	19,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-4530	Facturation enfance	43,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2019	T-4530	Facturation enfance	227,40 €	Surendettement et décision effacement de dette
Société	2017	T-475	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	844,00 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ *

Particulier	2021	T-5524	Facturation enfance	25,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-5524	Facturation enfance	77,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-747	Facturation enfance	21,60 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2020	T-747	Facturation enfance	118,00 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-816	Facturation enfance	170,90 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-816	Facturation enfance	110,87 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-959	Facturation enfance	19,20 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2021	T-959	Facturation enfance	68,80 €	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2022	T-972	Facturation enfance	83,20 €	Surendettement et décision effacement de dette

* R.J-LJ : Redressement Judiciaire – Liquidation Judiciaire

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que l'admission en extinction d'une créance fait obstacle à tout recouvrement ultérieur, même dans le cas du retour à une meilleure fortune du débiteur.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de ces créances éteintes, étant précisé que les crédits sont inscrits au compte 6542 « créances éteintes » du budget 2023 et qu'en application des règles comptables, les créances correspondantes avaient été provisionnées.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 14 décembre 2023.

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Catherine CHOPIN-RENAULD



Le Maire,

Michel Breuille
Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	1 ^{er} décembre 2023
- Convocation distribuée le :	1 ^{er} décembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le :	15 décembre 2023
- Affichage du procès-verbal le :	23 février 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, , M. HOFFER, MME MALARY, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Aïcha MENZRI à M. Dominique GONCALVÈS

ABSENTS

- Mme Gaëlle BARDOUL
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Catherine CHOPIN-RENAULD



Le Maire,

Michel BREUILLE